Commission des Féminines

REUNION DU 16/02/22

Présidente : Zakia MAALOU (excusée)
Secrétaire : Manon ALLIEU
Présents : Patricia BREUX, Annick COUEFFEC, Jean-Pierre COUCHEZ, Charles PLANAS, Pascale VILANOVE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

- Traitement des affaires courantes
- Enregistrement des résultats
- Vérification des classements

CORRESPONDANCE

FC LATOUR BAS ELNE : du 11/02/22, demandant le report du match U16F du 20/02/22 FC LATOUR BAS ELNE / CANET RFC au 06/03/22 (problème d'effectif). A défaut d'accord du club adverse, la rencontre reste fixée au 20/02/22.

FORFAIT GENERAL

SC NARBONNE MONTPLAISIR : forfait général de son équipe U16F (avec retrait de points conformément à l'Article 39 des Epreuves Officielles de l'Annuaire du District).

- AMENDE : 400€

MATCH NON JOUE

▪ Le match Féminines Séniors à 8 du 13/02/22 HAUT VALLESPIR / POLLESTRES 2 N°24067025 est remis au 17/04/22 ou en semaine sur accord écrit des 2 clubs (plus de date de report disponible le week-end sauf à Pâques, en raison des nombreux matches remis sur accords écrits des clubs ou pour cas de COVID).

LE POINT SUR LES COUPES ET LE CHALLENGE

• Finalistes Challenge J-C LE GOFF : FC POLLESTRES 2 et FC THUIR
• Finalistes Coupe du Roussillon Féminines Séniors à 8 : HAUT VALLESPIR et AS PRADES
• Qualifiés pour la Finale de Coupe du Roussillon Féminines Séniors à 11 le FC ST CYPRIEN + le vainqueur du match du 20/02 CANET RFC / RF CANOHES TOULOUGES
• ½ Finales Coupe du Roussillon U16F le 20/02/22

La Secrétaire
Manon ALLIEU